

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEEEBSI)

Jeudi 12 mars 2015 à 11h45

Local B-4265 du pavillon 3200 Jean-Brillant de l'Université de Montréal

PRÉSENCES

Certificat en archivistique (7 membres)

Alex Delagrave
Ornella Doumba
Isabelle L'Heureux
Violeta Plop

Willyam Saint-Jean
Cynthia Viau Mainville
Gabriella Rosas

Certificat en gestion de l'information numérique (4 membres)

Marc Bruyère
Solano Maglahaes
Myriam Majeau
Flora Fiszlewicz

Maîtrise en sciences de l'information (55 membres)

Martin Audet
Joëlle B. Boyer
Chloé Bélanger-St-Germain
Stéphanie Bergeron
Magali Boileau-Morin
Fannie Boisseau
Cynthia Boivin
Annie Bonin
Amel Boudina
Estelle Bourbeau
Sarah Cameron-Pesant
Pierre-Luc Cauchon
Lea-Kim Châteauneuf
Julien Chevrier
Jonathan Cyr
Jean-Michel Daoust
Mariane Desbiens
Judith Dimitri
Julie Dionne Lefebvre
Marie-Marcelle Dubuc
Stéphanie Dupa
Thierry Dupuis-Plamondon
Marianne Ferragne
Caroline Gadoury

Catherine Girard Ratté
Martin Guillemette
Laurence Hébert
Olivier Lacombe
Amélie Lafleur-Savage
Dorothée Lafontaine-Gagnon
Stéphanie Laliberté
Jekaterina Lazdane
Laetitia Le Clech
Ariane Legault-Venne
Ariane Lelièvre-Mathieu
Martin Lemieux
Amélie Elizabeth Lévesque
Philippe Ménard
Ivana Milicevic
Catherine Mongeau
Stéphanie Noël
Emmanuelle Paquette Raynard
Ariane Parent Touchette
Gervasio Piciacchia
Hélène Marie Prat
Nathalie Rheault
Valérie Rioux
Jimmy Roberge

Stéphanie Séguin
Bianca Seminario
Marie Simard
Eric Solitude

Mélanie St-Cyr
Marielle St-Germain
Mélissa Vinet-Gendron

Doctorat en sciences de l'information (0 membres)

Secrétaire d'assemblée

Sarah Bellefleur Bondu

Président ou présidente d'assemblée

Marion Bilodeau

Observateur(s) et observatrice(s)

Françoise Morin

Ordre du jour adopté.

0. Ouverture de l'assemblée.

1. Nomination du présidium.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'AD du 29 janvier 2015.

4. Modification de la charte.

5. Grève.

6. Création d'un comité « Voyage d'étude 2015 ».

7. Création d'un comité « Liberté d'expression ».

8. Budget.

9. Propositions politiques.

10. Varia.

11. Fermeture de l'assemblée.

0. Ouverture de la séance

Ariane Legault-Venne propose l'ouverture de la séance à 11h53.

Caroline Gadoury appuie.

1. Nomination du présidium.

Gervasio Piciacchia propose Marion Bilodeau comme présidente d'assemblée.

Marie Simard appuie.

Caroline Gadoury propose Sarah Bellefleur Bondu comme secrétaire d'assemblée.

Estelle Bourbeau appuie.

Adoptés à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Pierre-Luc Cauchon propose l'ordre du jour. Catherine Mongeau appuie.

Gervasio propose de mettre le point grève en point 8, avant les propositions politiques.

Estelle Bourbeau appuie.

Adopté à l'unanimité.

Jonathan Cyr propose que le point grève, maintenant en point 8, passe en point 5.

Jimmy Roberge appuie.

Adopté à majorité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Ariane Legault-Venne propose que l'assemblée accepte la présence d'observateurs.

Gervasio Piciacchia appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 29 janvier 2015.

Valérie Rioux propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Caroline Gadoury appuie.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Modification de la charte.

Estelle Bourbeau propose les modifications de la charte telles qu'envoyé aux membres par courriel dans un avis de motion.

Caroline Gadoury appuie.

L'avis de motion est adopté à l'unanimité.

5. Grève.

Gervasio Piciacchia propose :

1- Que l'AEEEBSI se mette en grève pour 2 semaines, du 23 mars au 7 avril inclusivement;

2- Que le déclenchement de la grève soit conditionnel à l'atteinte d'un plancher de 30 000 étudiant.e.s réparti.e.s sur au moins 3 campus universitaires différents;

3- Que l'AEEEBSI se réunisse en assemblée générale de reconduction le 7 avril afin de décider de la poursuite ou de l'abandon du mouvement de grève;

4- Qu'avant le jeudi 30 avril, advenant le déclenchement avant d'une grève dans la fonction publique et/ou le dépôt d'une loi spéciale, au niveau provincial, limitant le droit de grève des travailleur.euse.s, l'AEEEBSI se réunisse dans les 48 heures afin de déclencher sa propre grève;

5- Que l'AEEEBSI appelle à la création d'un comité temporaire de grève, qui perdra son mandat à la fin de la grève;

6- Que la constatation de l'atteinte du plancher et le déclenchement de la grève selon les modalités décidées se fassent en comité de grève;

7- Que le comité de grève soit ouvert à toute personne désirant s'impliquer dans le mouvement de grève et se charge de l'organisation des activités quotidiennes de la grève;

8- Que l'AEEEBSI se concerte avec les autres associations étudiantes en grève, et notamment avec les associations de l'UdeM, afin d'organiser des actions communes durant la grève;

9- Que le mandat de grève n'implique pas les stages, visites et projets qui dépendent de relations avec les milieux documentaires;

10- Que l'AEEEBSI appelle ses membres à participer à la manifestation du 2 avril organisée par l'ASSÉ;

Caroline Gadoury appuie.

Marie-Anne Ferragne propose de changer le point 1 de la proposition initiale pour « Que l'AEEEBSI se mette en grève que lors des journées importantes, telles que le 2 avril pour la manifestation et le 26 mars pour le dépôt du budget. » Cynthia Boivin appuie.

Le vote est demandé.

L'amendement n'est pas adopté.

Ivana Milicevic propose la mise en dépôt de la proposition initiale.

Pierre-Luc Cauchon appuie.

Valérie Rioux propose une plénière de 15 minutes sur la proposition de mise en dépôt.

Caroline Gadoury appuie.

Ariane Legault-Venne propose des tours de parole d'une minute lors de la plénière.

Jean-Michel Daoust appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition de plénière est adoptée à l'unanimité.

Le vote est demandé sur la proposition de mise en dépôt

La mise en dépôt de la proposition n'est pas adoptée.

Le vote est demandé sur la proposition initiale de grève.

Pour : 36 (56,25%)

Contre : 22 (34,38%)

Abstention : 6 (9,37%)

La proposition initiale est adoptée à majorité.

Alex Delagrave propose : *Qu'une réunion d'information se tienne prochainement pour poursuivre la discussion concernant la grève et les moyens de la faire.*

Caroline Gadoury appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Création d'un comité « Voyage d'étude 2015 ».

Estelle Bourbeau propose : *Qu'un comité ad hoc nommé « voyage d'étude 2015 » soit créé et qu'un budget de 750\$ lui soit alloué.*

Julie Dionne Lefebvre appuie.

Mélanie St-Cyr propose d'ajouter à la proposition : *« dont la moitié du montant en don et la seconde moitié en prêt. »*

Ariane Lelièvre Mathieu appuie.

Amendement rejeté à majorité.

Le vote est demandé.

La proposition est adoptée à majorité.

7. Création d'un comité « Liberté d'expression ».

Jekaterina Lazdane propose :

Considérant que la liberté intellectuelle est entérinée par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Considérant que le droit à la liberté intellectuelle est garanti par la Déclaration canadienne des droits et la Charte canadienne des droits et libertés.

Considérant que les bibliothèques ont la responsabilité fondamentale de promouvoir le rayonnement et la défense de la liberté intellectuelle.

Considérant que la semaine pancanadienne « Freedom to Read » existe depuis 1984, mais qu'en 2015, un seul événement s'est tenu en sol québécois.

Il est proposé de créer un comité sur la liberté intellectuelle à l'EBSI. COLIBRI Le mandat premier du comité serait d'organiser des activités dans le cadre de la « Freedom to Read Week » et de la « Banned Books Week ». Le comité participerait également à la francisation du site freedomtoread.ca en plus de veiller au respect et à la promotion de la liberté intellectuelle à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information et dans l'ensemble de l'université.

Marie Simard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Budget.

Aucun sujet n'est abordé au point « Budget » puisqu'une courte présentation du budget actuel a été faite durant les discussions sur la proposition de création d'un comité « Voyage d'étude 2015 ».

9. Propositions politiques.

Bianca Seminario propose :

De tenir une assemblée générale extraordinaire avant le congrès annuel de la FAÉCUM pour donner un mandat clair au coordonnateur aux affaires externes de l'AEEEBSI en ce qui concerne la question de la désaffiliation de la FAÉCUM de la FEUQ.

Valérie Rioux appuie.

Valérie Rioux propose d'ajouter : « *Que l'AEEEBSI se positionne en faveur d'un appel de mémoires sur la question.* »

Gervasio Piciacchia appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition principale se lit maintenant ainsi :

De tenir une assemblée générale extraordinaire avant le congrès annuel de la FAÉCUM pour donner un mandat clair au coordonnateur aux affaires externes de l'AEEEBSI en ce qui concerne la question de la désaffiliation de la FAÉCUM de la FEUQ.

Que l'AEEEBSI se positionne en faveur d'un appel de mémoires sur la question.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Varia.

Sarah Cameron-Pesant fait une annonce pour le salon de l'emploi de McGill en collaboration avec l'EBSI, qui se tiendra le 27 mars 2015.

11. Fermeture de l'assemblée.

Valérie Rioux propose la fermeture de l'assemblée.

Caroline Gadoury appuie.

L'assemblée est levée à 13h55.